

L'INFO LAIROUSIENNE



CHERS LAIROUSIENS,

Cet automne un nombre **important de travaux vont voir le jour**. Effacement de réseaux, éclairage public du lotissement du Bournais, dispositif de ralentissement de vitesse, busages et curages de fossés, remise en état du chemin communal des prés Jaillard et **la rénovation énergétique de 3 bâtiments communaux**. La municipalité investit et réfléchit aux solutions afin de baisser ses coûts liés à l'énergie. Les collectivités n'ayant pas de bouclier tarifaire, nous prévoyons une hausse de l'ordre de + 300% des coûts liés à l'électricité. Cette situation nous oblige à une grande prudence pour le budget communal de 2023.

Récemment, vous avez reçu votre taxe foncière. **La municipalité n'a pas souhaité augmenter ses taux pour 2022**. Vous constatez pour autant une hausse, celle-ci est due à la revalorisation des bases par les finances publiques.

Je vous dis à très bientôt et j'espère vous retrouver nombreux lors des prochaines manifestations

Cédric Guinaudeau

SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Le secrétariat est ouvert les lundis et vendredis de 13h30 à 17h30, les mardis et jeudis de 14h30 à 19h. En fin d'années, la mairie sera fermée :

- le lundi 31 octobre
- du samedi 24 décembre au 30 décembre

Informations : 02 51 56 14 01 ou secretariat@lairoux.fr



NOUVEAUX HABITANTS

Le Conseil Municipal souhaite inviter les **nouveaux habitants installés depuis 2020 pour un pot de bienvenue**. C'est l'occasion pour vous de mieux connaître votre nouveau village : découvrir son histoire, les services communaux ainsi que les associations communales qui présenteront leur domaine d'activités.

Rendez-vous le samedi 5 novembre à 11h dans la Salle des Tilleuls

Informations au 02 51 56 14 01 ou secretariat@lairoux.fr

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Cette année, l'Association des Anciens Combattants et l'équipe municipale sont heureuses d'inviter toute la **population à commémorer l'Armistice de la 1^{re} guerre mondiale**. Alors, on vous attend nombreux !

- 10h45 : Rassemblement sur la place de la mairie.
- 11h00 : **Défilé au monument aux morts.**
- 11h30 : Vin d'honneur à la salle des Tilleuls



LA SÉCHERESSE

Pour l'année 2022, la commune souhaite déposer un **dossier de catastrophe naturelle au titre de sécheresse**. Pour cela, la Commune doit tout d'abord **recueillir l'ensemble des demandes des habitants touchés par le sinistre** pour pouvoir ensuite constituer un dossier auprès de la préfecture. Dans **votre déclaration, nous avons besoin des éléments suivants** :

- La description du sinistre
- La liste des dommages et des biens endommagés
- Il est conseillé d'ajouter des photographies pour appuyer les déclarations

En parallèle, **les habitants doivent prendre contact avec leur assureur** pour connaître l'ensemble des modalités nécessaires à la prise en charge de leur sinistre.



INSCRIPTION MAIL

Pour diminuer son impact écologique, **la mairie souhaite diminuer les impressions papiers**. Ainsi, nous proposons à ceux qui le souhaitent de nous renvoyer le coupon ci-joint par voie électronique ou dans la boîte aux lettres de la Mairie.

Nom : Prénom :

Email :

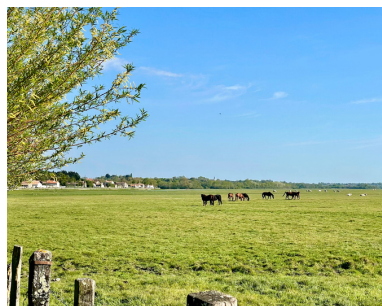


Accepte de recevoir par e-mail la newsletter de la commune ainsi que des informations ponctuelles sur la vie communale.

ÉCOLE PUBLIQUE "LES BERGERONNETTES"

Cinquante-cinq élèves ont franchi le portail multicolore le jour de la rentrée, accueillis par un magnifique pot à crayons. Cinq d'entre eux habitent les locatifs du lotissement du Bournais. En partie grâce à leur présence, notre troisième classe a été maintenue.

Nous souhaitons la **bienvenue à la nouvelle enseignante** de la classe de CM et **bonne retraite à Claudie** sur qui nous avons pu compter pendant de très nombreuses années au service de la commune.



LE PLAN VERT

Pourquoi créer un plan vert ? Réchauffement climatique, économie d'énergie, environnement. **En tant que collectivité, on se doit de montrer l'exemple**, nous avons notre rôle à jouer.

Dans cette perspective, **une commission municipale va se créer pour réfléchir sur les actions que nous pourrions mener pour la protection de l'environnement**. Actuellement des **projets communaux s'inscrivent dans cette démarche : chaudière à granulés bois en remplacement de celle à fioul**, la végétalisation du cimetière, plantation de haies dans le communal, arrachage de la jussie, Ekosentia, éco-école, Nettoyons notre commune. D'autres projets verront le jour dans les mois à venir.

ÉCLAIRAGE DE LA COMMUNE

Dans un souci d'économie d'énergie, la commune a souhaité **uniformiser les temps d'éclairage public sur la commune**. Dans les jours à venir, vous pourrez constater le changement suivant :

- Le matin, l'éclairage public débutera à 7h00
- Le soir, la coupure aura lieu à 21h30

Dans les zones où la technologie le permet, il y aura un **abaissement de 50% de la luminosité dès 20h**



IL ÉTAIT UNE FOIS HALLOWEEN À LAIROUX !

Pour Halloween, on vous propose de partir récolter des bonbons pour contrer le mauvais sort des sorcières le **lundi 31 octobre 2022- rendez-vous à 17h place de la Mairie**.

Avis à tous les petits crapauds et toutes les petites grenouilles de venir lever le mauvais sort ! Mais attention, venez déguisés et **sonnez seulement où vous verrez des bougies**, pour que les sorcières ne puissent pas vous attraper !

Après la récolte de friandises, retrouvez-nous à la salle des Tilleuls pour **une boom à partir de 18h30 organisée par l'Amicale Laïque et la Mairie**.

Si vous êtes d'accord pour que les enfants viennent sonner à votre porte, **allumez une petite bougie**.

Participation sur inscription au secretariat@lairoux.fr avant le 26/10/2022.

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES POUR LA FIN D'ANNÉE

Octobre						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Novembre						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

Décembre						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

> Collecte des emballages

> Collecte des ordures ménagères